

Versailles, le 23/07/2025

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **PLUIE-INONDATION**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période :

Lieux concernés par l'événement : Tout le département

Début de l'événement : Mercredi 23 juillet 2025 à 22h00

Fin de l'événement : Jeudi 24 juillet 2025 à 12h00

2- Description :

Situation actuelle : Quelques averses parfois orageuses touchent le département, l'activité risque de se renforcer dans les prochaines heures. Le département est en vigilance **JAUNE ORAGE** depuis 16 h et le restera jusqu'à demain 21 h (heure prévisionnelle).

Evolution prévue : En cours de soirée et durant la nuit de mercredi à jeudi, le phénomène persiste, les averses se structurent en un corps pluvieux, faiblement orageux.

Le département passera en vigilance ORANGE PLUIE-INONDATION à compter de 22h00, jusqu'à demain 12h (heure prévisionnelle)

L'épisode va générer des pluies intenses (15 à 30 mm en peu de temps). Dans l'après-midi de jeudi, les pluies se déstructurent progressivement et prennent à nouveau l'aspect d'averses orageuses plus éparées mais toujours localement fortes.

3- Qualification de l'événement : Épisode pluvio-orageux intense nécessitant un suivi particulier du fait de son intensité et de sa durée, pouvant générer d'importants cumuls de précipitations (30 à plus de 50 mm sur des zones étendues et autour de 80 mm localement). Cette situation pourrait donc conduire à des **phénomènes de ruissellement/inondations**, notamment dans les secteurs vulnérables (zones urbaines, points bas, ...). Le sud du département risque d'être plus touché.

4- Conséquences possibles :

- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.
- Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

5- Conseils de comportements :

- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas.
- Je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- J'évite de me déplacer.
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux.
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour en savoir plus, consultez les sites

<http://www.sante.gouv.fr/>

<https://meteofrance.com/>